

RADIOPROTECTION DES PATIENTS EN ODONTOLOGIE

Formation obligatoire pour les chirurgiens-dentistes



100% e-learning - Programme Intégré

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 1 mois à compter de la date de début de session



13 heures

4 heures d'évaluation professionnelle des pratiques et 9 heures de formation à distance.



1150€

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL** (sous réserve de la disponibilité de vos droits)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître les composants des risques inhérents aux rayonnements ionisants dans le domaine médical (objectif n°1)
- Appliquer la réglementation (objectif n°2)
- mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions (objectif n°3)
- Mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées (objectif n° 4)
- Analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées (objectif n°5)
- Informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection (objectif n°6)

Résumé de la formation

Conformément à la décision n° 2019-DC-0669 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 11 juin 2019, la finalité de la formation à la radioprotection des patients est définie dans le domaine dentaire comme suit :

« La formation continue des professionnels à la radioprotection des personnes exposées aux rayonnements ionisants à des fins médicales a pour finalité de maintenir et de développer une culture de radioprotection afin de renforcer la sécurité des personnes exposées à des fins de diagnostic ou de thérapie. Elle doit permettre d'obtenir, par les différents acteurs y compris les équipes soignantes, une déclinaison opérationnelle et continue des principes de justification et d'optimisation de la radioprotection des personnes soumises à des expositions à des fins médicales. Ces acteurs doivent s'approprier le sens de ces principes et en maîtriser l'application. »

INTERVENANT



Dr Pierre VOLF

- Docteur en chirurgie dentaire
- CES Technologie des matériaux
- Master spécialisé en management par la qualité

Cette formation se veut à la fois orientée sur le réglementaire et également sur l'aspect pratique de la radioprotection, dans le cadre de la maîtrise de risque associé au parcours de soins.

Tout au long de cette formation nous analyserons les pratiques professionnelles des chirurgiens-dentistes, au travers de cas concrets.

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Public concerné et prérequis

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon les spécialités suivantes :

- Chirurgie dentaire
- Chirurgie dentaire spécialisée en Orthopédie Dento-Faciale
- Chirurgie dentaire spécialisée en chirurgie orale
- Chirurgie dentaire spécialisée en médecine bucco-dentaire

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont réalisé des examens radiologiques. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Grilles d'audit clinique à remplir
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

Positionnement de l'apprenant amont

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé des examens radiologiques, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment en suivre les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation.

L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Notions de base sur les rayons X

- Connaître les principes élémentaires des rayons X et leur fonctionnement
- Comprendre les propriétés spécifiques des examens ionisants en 3D
- Connaître les différents types d'examens radiologiques tridimensionnels (scanner, cone beam)
- Analyser les différences entre les examens 2D et 3D pour adapter leur utilisation à la situation clinique

MODULE 2

Un peu de biologie... les effets des rayons X sur l'organisme

- Connaître les effets biologiques des rayonnements ionisants sur l'organisme
- Comprendre les notions de risque en lien avec l'imagerie médicale
- Connaître les effets déterministes, stochastiques et tératogènes induits par les rayons X
- Évaluer les risques spécifiques liés à l'utilisation des rayons X en cabinet dentaire

MODULE 3**Diagnostic, thérapie, naturel : comparaison des doses**

- Connaître les doses délivrées par les examens radiologiques en odontologie
- Connaître les unités de mesure utilisées pour quantifier l'exposition aux rayonnements
- Connaître les risques inhérents aux doses délivrées
- Evaluer les différences entre les doses naturelles, médicales et artificielles

MODULE 4**Les piliers de la radioprotection**

- Apprendre à justifier les examens radiologiques ionisants selon les principes de radioprotection
- Connaître le fonctionnement d'un examen radiologique pour en optimiser chaque étape
- Appliquer les principes d'optimisation des paramètres techniques pour réduire la dose
- Evaluer la qualité d'un cliché et identifier les axes d'amélioration
- Mettre en œuvre concrètement la limitation des doses reçues en cabinet dentaire

MODULE 5**La radioprotection au cabinet dentaire**

- Connaître le cadre réglementaire applicable à la radioprotection en cabinet dentaire
- Comprendre les obligations légales et organisationnelles liées à la radioprotection
- Appliquer concrètement la réglementation au sein de la structure dentaire
- Evaluer les actions nécessaires au respect de la réglementation en pratique quotidienne

MODULE 6

Les références bibliographiques

- Connaître les principales sources réglementaires et scientifiques de référence en radioprotection appliquée à l'odontologie
- Comprendre les grands principes issus des recommandations professionnelles pour les professionnels de santé
- Appliquer les textes et guides en vigueur dans la pratique quotidienne

Positionnement de l'apprenant aval

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour

Le chirurgien-dentiste est de nouveau invité à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan de recherche et analyser 10 nouveaux dossiers patients pour lesquels il a réalisé des examens radiologiques grâce à une grille d'audit. Puis, il répondra de nouveau à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour améliorer ses pratiques.



Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Modalités de validation

Le programme de cette formation est conforme à la décision n° 2019-DC-0669 de l'ASN du 11 juin 2019.

Pour valider cette formation et ainsi obtenir l'attestation de formation validante d'une durée de validité de 10 ans, les participants doivent impérativement suivre l'intégralité du cycle de formation d'environ 9 heures (correspondant au temps obligatoire de suivi de formation connecté, ainsi que les activités qui peuvent se réaliser hors connexion).

Les participants termineront et valideront leur parcours par la réalisation d'une évaluation finale des connaissances de 20 questions. Pour valider leur formation, les participants doivent obtenir un résultat égal ou supérieur à 12/20.